

En ligne tous les mardis

22 novembre 2016

## LA VIE ECONOMIQUE

- [Déficit : la France devrait bien repasser sous la barre des 3 % en 2017](#)
- [Donald Trump élu 45ème président des Etats-Unis](#)
- [Chômage : la courbe remonte au troisième trimestre](#)
- [D'ici 2030, la chimie pourrait créer 60 000 emplois](#)
- [Loi Sapin 2 : Le Parlement adopte définitivement son arsenal anticorruption](#)
- [Chômeurs et handicapés, la double peine](#)
- [Les rémunérations des grands patrons ont gonflé de 20 % en un an](#)
- [La France taxée pour dumping sur l'acier](#)
- [Défaillances : 23 entreprises du tourisme en procédure au troisième trimestre](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [PLFSS : la communauté radiologique se mobilise contre le spectre de décotes tarifaires autoritaires](#)
- [Trois Français sur quatre pessimistes sur l'avenir du système de santé](#)
- [Faux travailleurs détachés : des réquisitions et condamnations légèrement alourdies](#)

## FISCALITE

- [Les mesures de Bercy en faveur des "business angels"](#)
- [Les députés autorisent la rémunération des indics du fisc](#)
- [Affaire Kerviel : Bercy lance une procédure pour récupérer le crédit d'impôt de Société Générale](#)
- [560 contrôles fiscaux ont été lancés par Bercy sur la base des Panama papers](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [15 ans après, Marks and Spencer ferme à nouveau tous ses magasins en France](#)
- [Alstom décroche une commande de 23 tramways pour 51 millions d'euros](#)

- [Mr Bricolage va fermer 17 magasins et supprimer 238 postes](#)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Marne-la-Vallée : année noire et pertes records pour Euro Disney](#)
- [Hauts-de-Seine : Hygiène douteuse et travail dissimulé au menu](#)

## LA VIE DES REGIONS

- [Paris/Ile-de-France : près de deux millions de touristes perdus en un an](#)

### Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Déficit : la France devrait bien repasser sous la barre des 3 % en 2017

Le 09/11/16, la **Commission européenne** (CE) a déclaré, dans le cadre de ses prévisions macroéconomiques pour la zone euro, qu'elle considérait que la France devrait parvenir à repasser sous la barre des 3 % de déficit public en 2017. La CE prévoit pour 2017 une croissance de 1,4 % (contre 1,3 % en 2016). En ce qui concerne le déficit public, la CE estime qu'il devrait être de 2,9 % en 2017 (contre 3,3 % en 2016) ; cette prévision est supérieure à celle du gouvernement français qui attend un déficit à 2,7 % en 2017. **Michel Sapin**, ministre de l'Economie et des Finances : « *L'effort d'assainissement des finances publiques réalisé sur le quinquennat permettra à la France de sortir de la procédure pour déficit excessif, à laquelle elle est soumise depuis 2009. [...] Le léger écart entre la prévision de déficit 2017 du gouvernement et celle de la Commission s'explique par un scénario de croissance moins dynamique [et] par l'absence d'économies retenues sur le régime d'assurance chômage, faute d'accord à ce stade [dans les négociations Unedic]* ». La CE s'est également penchée sur 2018 ; elle estime que le déficit public de la France, malgré une croissance qui pourrait se situer à 1,7 %, devrait repartir à la hausse, à 3,1 % du PIB (produit intérieur brut). **M. Sapin** : « *[Cette prévision est établie] à politique inchangée. [Même] en l'absence d'économies dans la durée, le déficit resterait proche de 3 %. [Cela fait taire les] critiques selon lesquelles le projet de loi des finances pour 2017 recèlerait des bombes à retardement pour l'année suivante* ». **L'opposition** a, elle, sévèrement critiqué les prévisions macroéconomiques pour 2017. Enfin, **le Haut conseil pour les finances publiques**, organe indépendant chargé d'évaluer les prévisions du gouvernement, considère quant à lui que le retour du déficit public sous la barre des 3 % était « *incertain* ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/deficit-la-france-devrait-bien-repasser-sous-la-barre-des-3-en-2017\\_1848895.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/deficit-la-france-devrait-bien-repasser-sous-la-barre-des-3-en-2017_1848895.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 09/11/2016, avec AFP)

### ● Donald Trump élu 45ème président des Etats-Unis

Le 08/11/16, le candidat républicain, Donald Trump, a été élu président des Etats-Unis. **M. Trump** : « *Je serai le président de tous les Américains. Il est temps de se rassembler. Je m'engage à ce que les laissés-pour-compte de ce pays ne soient plus oubliés. Nous devons reprendre en main le destin de notre pays. [...] Notre mouvement ne fait que commencer* ». Le vote : 48,1 % pour Donald Trump, 47,2 % pour Hillary Clinton.

[http://www.lesechos.fr/monde/elections-americales/0211475776349-donald-trump-elu-45eme-president-des-etats-unis-2041603.php#xtor=EPR-6-%5Bbreaking\\_news%5D-20161109-%5BProv\\_%5D-1413980%402](http://www.lesechos.fr/monde/elections-americales/0211475776349-donald-trump-elu-45eme-president-des-etats-unis-2041603.php#xtor=EPR-6-%5Bbreaking_news%5D-20161109-%5BProv_%5D-1413980%402)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 09/11/2016, Lucie Robequain, Elsa Conessa)

[Retour au sommaire](#)

### ● Chômage : la courbe remonte au troisième trimestre

Le 17/11/16, l'**Insee** a publié sa mesure du taux de chômage ; les calculs de l'institut sont établis selon les critères du bureau international du travail (BIT), avec une marge d'erreur de plus ou moins 0,3 point. **L'Insee** : « *Alors que le milieu de l'année 2016 avait marqué une nette décrue, le taux de chômage au troisième trimestre 2016 est reparti à la hausse* ». Au troisième trimestre, le taux de chômage, selon l'Insee, s'établit donc : pour la métropole à 9,7 % de la population active (+ 0,1 point, + 0,4 point depuis le début du mandat de François Hollande) ; pour la France entière à 10 %. Sur un an, le taux de chômage est en baisse (- 0,4 point). Entre juillet et septembre 2016, 2,805 millions de chômeurs ont été comptabilisés en métropole par l'Insee (+ 31 000 sur le trimestre, + 1,1 % ; - 118 000 sur un an, - 4 %). 1,2 million de ces demandeurs d'emploi cherchaient un travail depuis moins d'un an. **Les plus touchés par cette hausse trimestrielle** : les jeunes. Le taux de chômage pour les 15-24 ans passe à 25,1 % (+ 1,2 point, un plus haut depuis 2012 ; + 0,8 point sur un an). En hausse aussi, le taux de chômage des seniors de 50 ans et plus, à 7 % (+ 0,5 point, stable sur un an). La situation des 25-49 ans, elle, s'améliore (- 0,2 point sur le trimestre, - 0,8 point sur un an). **La Tribune** : « *La hausse du chômage n'était pas prévue par l'Insee, qui tablait en octobre sur une stabilisation du taux à 9,6 %. Par ailleurs, la tendance enregistrée par l'Insee est contradictoire avec celle de Pôle emploi, qui a vu partir 35 200*

personnes de sa catégorie A (sans activité) sur le trimestre ». La baisse du « halo autour du chômage » pourrait nuancer ces chiffres. Le halo du chômage englobe des personnes qui veulent travailler mais qui ne sont pas comptabilisées « parce qu'elles ne cherchent pas activement ou ne sont pas disponibles immédiatement ». Au troisième trimestre 2016, on en comptait 1,5 million (- 26 000 sur le trimestre, + 70 000 sur un an).

[http://www.latribune.fr/economie/france/chomage-la-courbe-remonte-au-troisieme-trimestre-617330.html#xtor=EPR-2-\[-actu-du-jour\]-20161117](http://www.latribune.fr/economie/france/chomage-la-courbe-remonte-au-troisieme-trimestre-617330.html#xtor=EPR-2-[-actu-du-jour]-20161117)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 17/11/2016, avec AFP)

### ● D'ici 2030, la chimie pourrait créer 60 000 emplois

Le 08/11/16, l'Union des industries chimiques (UIC) a présenté des pistes pour dynamiser le secteur. Pour cela, elle s'est basée sur une étude du cabinet Advancy. Selon l'UIC, si toutes ces pistes étaient mises en œuvre, la chimie pourrait atteindre une croissance de 2,5 % (contre 0,7 % actuellement) et pourrait créer 60 000 emplois en quinze ans. **Pascal Juéry**, président de l'UIC : « La chimie française est forte et malgré un contexte macroéconomique peu propice, nous tenons le cap de la croissance. Mais son potentiel de croissance est bien supérieur à celui d'aujourd'hui. Pour le libérer, il faut créer un cadre propice à l'investissement productif ». **Les pistes : 01)-** Développer l'attractivité des 17 plateformes chimiques françaises, par exemple en permettant une mutualisation des tâches administratives. Le but : Alléger « le travail des entreprises membres ». **02)-** Bénéficier d'un « accès durablement compétitif » aux sources d'énergie (chaleur, gaz, électricité). Le but : Ne plus être désavantagé par rapport à la concurrence allemande, américaine et du Moyen-Orient. **03)-** Simplifier la réglementation française, « avec une transposition à minima des règles européennes ». **L'Usine nouvelle :** « L'UIC devrait tirer de ces leviers des propositions très concrètes qu'elle remettra aux candidats à la présidentielle après les primaires ».

<http://www.usinenouvelle.com/article/d-ici-2030-la-chimie-pourrait-creer-60-000-emplois.N461387#xtor=EPR-169&email=eric.tessier@urssaf.fr>

(Source : [www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com) du 08/11/2016, Marion Garreau)

[Retour au sommaire](#)

### ● Loi Sapin 2 : Le Parlement adopte définitivement son arsenal anticorruption

Le 08/11/16, le Parlement a définitivement adopté la loi Sapin 2 sur la transparence de la vie économique. Le vote : Pour = 308 (PS, Radicaux de gauche) ; contre = 171 (LR). Se sont abstenus les députés UDI et ceux du Front de gauche, au motif que la loi était, selon eux, un « texte fourre-tout ». **Michel Sapin**, ministre de l'Economie et des Finances : « [Ce texte] proclame l'exigence d'une République exemplaire, [et va] hisser la France au niveau des meilleurs standards européens et internationaux [en matière de lutte contre la corruption]. [Il permettra à la France de] rattraper [le temps perdu] ». En effet, en 2015, l'ONG Transparency International classait la France en 23<sup>ème</sup> position (sur un total de 104 pays) en ce qui concerne la lutte contre la corruption. Loin derrière les pays d'Europe du Nord, mais aussi de l'Allemagne, du Royaume-Uni ou des Etats-Unis. **Les mesures contenues dans la loi : 01)-** La création d'une agence anticorruption. Le but : faciliter la poursuite d'entreprises en cas de corruption à l'étranger. Est créée une nouvelle infraction, celle de « trafic d'influence d'agent public étranger ». La justice pourra désormais « poursuivre des entreprises étrangères ayant tout ou partie de leur activité économique en France pour des actes de corruption à l'étranger ». Il y aura également un contrôle de la mise en place de « programmes de lutte dans les entreprises dépassant 500 salariés et au chiffre d'affaires supérieur à 100 millions d'euros ». **02)-** La création d'un statut de lanceur d'alerte. Une définition du lanceur d'alerte a été établie : « [Il est défini comme celui qui] révèle ou signale, de manière désintéressée et de bonne foi, un crime ou un délit, une violation grave et manifeste d'un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France, [...] de la loi ou du règlement, ou une menace ou un préjudice graves pour l'intérêt général, dont il a eu personnellement connaissance ». Le lanceur d'alerte verra ainsi sa protection renforcée contre des représailles éventuelles. Comment ? Il pourra saisir le défenseur des droits. **03)-** L'encadrement des lobbies, par la création d'un répertoire numérique des "représentants d'intérêt", sous le contrôle de la Haute autorité pour la transparence de la vie

publique (HATVP). Devront s'y enregistrer les lobbyistes (mais aussi entreprises, ONG, associations, etc.) « pour rencontrer ceux qui participent à la décision publique et la fabrication de la loi ». **L'Express** : « Ces représentants d'intérêts devront divulguer le nom de leurs clients et transmettre des bilans, comprenant dépenses et chiffres d'affaires liés à leurs activités. En cas de manquement, les lobbyistes s'exposeront à des peines allant jusqu'à un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende ».

[http://www.lexpress.fr/actualite/politique/le-parlement-adopte-definitivement-le-projet-de-loi-anticorruption-sapin-2\\_1848612.html](http://www.lexpress.fr/actualite/politique/le-parlement-adopte-definitivement-le-projet-de-loi-anticorruption-sapin-2_1848612.html)

(Source : [www.lexpress.fr](http://www.lexpress.fr) du 08/11/2016, avec AFP)

#### ● Chômeurs et handicapés, la double peine

Le 09/11/16, l'**Association des Paralysés de France** (APF) a publié une étude – « *Emploi et handicap sous le quinquennat de François Hollande - Reculs, Initiatives et Résultats* » – qui montre que le nombre d'handicapés au chômage a fortement progressé depuis cinq ans. Plus que celui des valides. Au 31/12/15, on comptait 486 546 demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE ou DEBOE) ; on en comptait 370 674 quatre ans plus tôt, soit une progression de 7,5 %. Les chiffres concernant les demandeurs d'emplois valides : pour la même période, on comptait une progression des demandeurs d'emploi toutes catégories confondues de + 4,7 % (de 4 977 082 demandeurs d'emploi à 5 593 700). Ce, alors que le 28/09/16, **Myriam El Khomri**, ministre du Travail, annonçait que : « *Les budgets à destination de l'Insertion pour l'Activité économique et des travailleurs handicapés [sont] sanctuarisés et même en légère hausse : avec 1,18 milliard d'euros, ils permettent de financer 88 500 aides au poste* ». Pour l'**APF**, il s'agit de se faire entendre « *dans l'optique des élections présidentielle et législative de 2017. [...] Le modèle économique des Fonds public et privé pour l'emploi des personnes handicapées, affaibli par des décisions de ponctions et d'exonérations successives du gouvernement, se révèle inadapté pour couvrir demain leurs missions d'accès et de maintien dans l'emploi* ». **L'APF** : « *La durée moyenne de chômage d'un demandeur d'emploi handicapé est de 788 jours contre 577 jours pour le reste de la population* ». Avant de préciser que – paradoxe – « *le nombre de personnes en situation de handicap dans l'emploi a également progressé* ». Explication : « *Une meilleure reconnaissance de la qualité de travailleur en situation de handicap, et une dynamique et un maintien dans l'emploi développé dans les entreprises* ». Mais tout n'est pas noir, selon l'**APF**, qui salue aussi certaines mesures entrées en vigueur durant le quinquennat de François Hollande, comme la mise en place du cumul entre la prime d'activité et l'allocation adulte handicapé (AAH) qui s'est traduit par un gain de pouvoir d'achat "non négligeable" pour au moins 400 000 personnes. Est salué de même la mise en œuvre du Compte personnel d'activité, « *qui permet de préserver les droits d'une personne qu'elle soit ou non en activité, ainsi que du Compte personnel de formation, lesquels constituent une "amorce vers une meilleure prise en compte des besoins d'accompagnement vers et dans l'emploi" des personnes handicapées* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/social/20161108.OBS0917/chomeurs-et-handicapes-la-double-peine.html#xtor=EPR-1-\[ObsActu8h\]-20161109](http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/social/20161108.OBS0917/chomeurs-et-handicapes-la-double-peine.html#xtor=EPR-1-[ObsActu8h]-20161109)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 09/11/2016, Denis Demonpion)

[Retour au sommaire](#)

#### ● Les rémunérations des grands patrons ont gonflé de 20 % en un an

D'après les calculs publiés le 15/11/16 par **Proxinvest**, cabinet de conseil aux investisseurs, la rémunération des dirigeants des entreprises cotées de l'indice SBF 120 a augmenté en 2015. Leur rémunération moyenne annuelle totale a atteint un chiffre record de 3,5 millions d'euros en moyenne (+ 20 %). Celle des présidents exécutifs du CAC 40 a atteint de son côté 5,0 millions d'euros (+18 %). **Proxinvest** : « *Ce qui excède désormais la rémunération maximale socialement acceptable définie à 240 Smic par Proxinvest (soit 4,8 millions d'euros)* ». 26 présidents exécutifs voient leur rémunération excéder la rémunération plafond qu'évoque Proxinvest ; ils étaient 16 en 2014. Les critères retenus par Proxinvest pour calculer la rémunération comprennent l'ensemble des formes de rémunération : salaire fixe, bonus annuel, jetons, avantages en nature, stock-options et actions gratuites de performance à leur date d'attribution et intéressement en numéraire. En ce qui concerne

le SBF 120, « la hausse est principalement venue des actions gratuites de performance (+ 33 %) et des rémunérations variables de court terme (+ 23 %), tandis qu'elle a été de 4 % pour les rémunérations fixes ». Proxinvest émet des réserves quant à ces hausses de rémunérations, au vu des résultats économiques des sociétés au cours de l'année 2015.

**Proxinvest** : « L'indice CAC 40 a progressé de 8,5 % en 2015, le chiffre d'affaire cumulé a baissé de 3 %, quand le résultat opérationnel et les bénéfices nets cumulés ont reculé de 7 % et 11 % respectivement ». Le cabinet note aussi que, pour la première fois depuis 2005, les cinq premiers du classement bénéficient d'une rémunération supérieure à 10 millions d'euros. **Les cinq premiers du classement** : **01)**- Olivier Brandicourt, directeur général de Sanofi, avec 16,8 millions, dont 7,2 millions de "primes de bienvenue" octroyées sous la forme d'indemnités et d'actions gratuites de performance ; **02)**- Gilles Gobin, fondateur de Rubis avec 16,4 millions ; **03)**- Carlos Ghosn, PDG de Renault et Nissan avec 15,6 millions ; **04)**- Bernard Charlès, directeur général de Dassault Systèmes avec 14,1 millions d'euros ; **05)**- Jean-Pascal Tricoire, PDG de Schneider Electric, avec 10,4 millions d'euros.

[http://www.challenges.fr/france/les-remunerations-des-grands-patrons-ont-gonfle-de-20-en-un-an-438419#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20161115](http://www.challenges.fr/france/les-remunerations-des-grands-patrons-ont-gonfle-de-20-en-un-an-438419#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20161115)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 15/11/2016, avec Reuters)

#### ● La France taxée pour dumping sur l'acier

Le 07/11/16, le département du Commerce des Etats-Unis a annoncé l'instauration de droits antidumping sur les tôles d'acier allié au carbone (CTL plate) de cinq exportateurs de l'Union européenne et de quatre exportateurs d'Asie. La France fait partie de ces producteurs, avec l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, la Chine, Taïwan, le Japon, la Corée du Sud. **La fourchette du taux de ces droits** : elle va de 2,41 % pour des produits belges à 130,63 % pour les produits italiens de Marcegaglia. **Le détail des taxes pour la France par entreprises** : les taxes s'élèvent à 4,26 % pour Industeel, à 12,97 % pour Dillinger France, à 8,62 % pour les autres exportateurs. Rappelons qu'en 2015, l'Hexagone a exporté pour une valeur de 179 millions de dollars de ces tôles vers les USA, se situant ainsi derrière la Corée du Sud et l'Allemagne.

<http://www.usinenouvelle.com/article/la-france-taxee-pour-dumping-sur-l-acier.N463443>

(Source : [www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com) du 15/11/2016, Myrtille Delamarche)

#### ● Défaillances : 23 entreprises du tourisme en procédure au troisième trimestre

Le 15/11/16, **Altarès** a publié son palmarès trimestriel concernant la période comprise entre le 01/07/16 et le 30/09/16. **Tous secteurs confondus**, les défaillances d'entreprises sont en diminution, en passant sous la barre des 12 000 procédures. Sur la période il y a eu 11 422 jugements d'ouvertures de procédures collectives (- 12 % par rapport à la même période en 2015). Dans le détail : 3 318 redressements judiciaires (- 11 %), 7 850 liquidations judiciaires (- 12 %) et 254 sauvegardes (- 23 %). Sont concernées toutes les tailles d'entreprises, y compris les plus petites (- de 3 salariés, les trois-quarts des ouvertures de procédures) avec - 8 % ; celles allant de trois à cent salariés ont connu une amélioration plus marquée encore (- 22 %). Sur le troisième trimestre 2016, **le tourisme** a subi 23 défaillances : 16 agences, 5 services de réservations, 2 tour-opérateurs. Un chiffre similaire à celui du troisième trimestre 2015, mais plus élevé qu'au premier trimestre 2016 (17) et qu'au deuxième trimestre (14). Depuis janvier, Altarès indique qu'il y a eu en tout 54 défaillances d'entreprises dans le tourisme : 36 agences, 11 services de réservations et 7 tour-opérateurs.

<http://www.tourhebdo.com/actualites/detail/97044/defaillances-23-entreprises-du-tourisme-en-procedure-au-troisieme-trimestre.html>

(Source : [www.tourhebdo.com](http://www.tourhebdo.com) du 15/11/2016, Catalina Cueto)

[Retour au sommaire](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE

### ● PLFSS : la communauté radiologique se mobilise contre le spectre de décotes tarifaires autoritaires

Le conseil professionnel de la radiologie (G4, comprenant des syndicats - FNMR, SRH - et des sociétés savantes, mais aussi l'Union des internes en radiologie (UNIR)) conteste l'article 52 bis du PLFSS 2017. D'après le G4, cet article menacerait l'équilibre économique des cabinets. L'article, toujours selon le G4, permet « *au directeur général de l'Assurance maladie de pratiquer des baisses unilatérales sur les tarifs des scanners et des IRM, décision aux multiples effets pervers* ». **Les craintes des radiologues** : que cela soit un frein à l'acquisition d'appareils « *ce qui aggravera le retard en équipement par rapport à la plupart des pays d'Europe* ». D'autre part, le G4 estime qu'il entraînerait une impossibilité pour les patients « *de bénéficier d'innovations principalement développées sur ces équipements. Le scanner et l'IRM sont devenus indispensables au dépistage, au diagnostic et au suivi* ». Au côté du G4, d'autres syndicats des professionnels de santé (le SML, Le BLOC, la CSMF, la FMF et la FNMR) considèrent dans une lettre adressée au président Hollande le 10/11/16, que cet article remet en cause le principe conventionnel. **La lettre des syndicats** : « *C'est aux partenaires de la convention médicale de déterminer les tarifs médicaux, y compris ceux des actes utilisant des équipements lourds. L'exception créée par ce texte conduira au démantèlement du dialogue conventionnel* ». En conclusion, ils demandent à François Hollande de « *retirer cet amendement du projet de loi* ».

[http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2016/11/15/plfss-la-communaute-radiologique-se-mobilise-contre-le-spectre-de-decotes-tarifaires-autoritaires\\_837226?xtor=EPR-1-%5BNL\\_derniere\\_heure%5D-20161115#utm\\_source=qdm&utm\\_medium=newsletter&utm\\_term=&utm\\_content=20161115&utm\\_campaign=NL\\_derniereheure](http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2016/11/15/plfss-la-communaute-radiologique-se-mobilise-contre-le-spectre-de-decotes-tarifaires-autoritaires_837226?xtor=EPR-1-%5BNL_derniere_heure%5D-20161115#utm_source=qdm&utm_medium=newsletter&utm_term=&utm_content=20161115&utm_campaign=NL_derniereheure)

(Source : [www.lequotidiendumedecin.fr](http://www.lequotidiendumedecin.fr) du 15/11/2016, Marie Foutl)

### ● Trois Français sur quatre pessimistes sur l'avenir du système de santé

Le 14/11/16, l'institut **Odoxa** a publié son dernier baromètre. Il en ressort que 77 % des Français et 70 % des médecins interrogés pensent que le système de santé français est « *plutôt meilleur* » que celui des autres pays européens. Mais, concernant l'avenir, ça se gâte, puisque huit Français sur dix estiment que ce système sera « *plutôt moins bon qu'il ne l'est actuellement* ». 86 % des médecins interrogés se déclarent pessimistes. 76 % des sondés considèrent que la préservation du système de santé et d'assurance-maladie français « *devrait être une priorité de l'action du prochain président de la République* ». C'est le quatrième point important, derrière la lutte contre le chômage ou le terrorisme (86 %) et la lutte contre l'insécurité (80 %). 55 % des Français interrogés (et 35 % des médecins) assurent que les propositions des candidats à l'élection présidentielle 2017 en matière de santé « *seront susceptibles d'avoir un impact sur leur choix au moment du vote* ». La vision du corps médical par les Français : ils sont 95 % à avoir une vision positive des infirmiers, 89 % des médecins généralistes, 83 % des pharmaciens, 81 % des médecins spécialistes.

→ **Le sondage** a été réalisé en ligne les 26 et 27 octobre auprès d'un triple échantillon de 1 002 personnes âgées de 18 ans et plus, de 3 012 Européens et de 402 patients selon la méthode des quotas, pour Orange, la MNH, la FHF et Ramsay-Générale de santé, en partenariat avec « le Figaro Santé » et France Inter et le concours scientifique de Sciences Po.

[http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2016/11/14/trois-francais-sur-quatre-pessimistes-sur-lavenir-du-systeme-de-sante\\_837106](http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2016/11/14/trois-francais-sur-quatre-pessimistes-sur-lavenir-du-systeme-de-sante_837106)

(Source : [www.lequotidiendumedecin.fr](http://www.lequotidiendumedecin.fr) du 14/11/2016, Anne Bayle-Iniguez)

[Retour au sommaire](#)

### ● Faux travailleurs détachés : des réquisitions et condamnations légèrement alourdies

Le 09/11/16, dans l'affaire de fraude au détachement de 460 salariés roumains et polonais sur le chantier de l'EPR de Flamanville, le parquet de Caen a requis le doublement des peines pour quatre entreprises, dont Bouygues TP, qui avaient été condamnées en première instance à Cherbourg en 2015. Bouygues se verrait ainsi infligé une amende de 50 000

euros au lieu de 25 000. Dans cette affaire, l'Urssaf aurait comptabilisé un manque à gagner de 12 millions d'euros. Décision le 20/03/17. Autre affaire de travail illégal, à la cour d'appel de Riom (Puy-de-Dôme) le 10/11/16. Etait jugé Alberto Verissimo, le président de la société de second œuvre BTP Vérifirme, établie à Menetrol (Puy-de-Dôme), aujourd'hui en redressement judiciaire. Il a été condamné cette fois-ci pour prêt de main-d'œuvre illicite à 6 mois de prison avec sursis (contre 3 mois en première instance) et à une amende de 10 000 euros pour fausse sous-traitance. **René de Froment**, Union syndicale CGT de la construction du Puy-de-Dôme : « *Bien que clément, ce jugement, va quand même coûter cher à l'entreprise. Car l'Urssaf, qui poursuit Vérifirme, a maintenant l'appui juridique pour réclamer les cotisations sociales impayées* ».

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2016/11/11/faux-travailleurs-detaches-des-requisitions-et-condamnations-legerement-alourdies\\_5029861\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2016/11/11/faux-travailleurs-detaches-des-requisitions-et-condamnations-legerement-alourdies_5029861_3234.html)

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 11/11/2016, Francine Aizicovici)

## FISCALITE

### ● Les mesures de Bercy en faveur des "business angels"

Le 14/11/16, **Michel Sapin**, ministre de l'Economie et des Finances, s'est exprimé dans Les Echos. **Sujet** : détailler le "compte PME innovation", dont le financement est inscrit dans le PLFR (projet de loi de finances rectificative). **Le but** : faire émerger un réseau de financement pour les jeunes entreprises et limiter les départs à l'étranger des entrepreneurs à succès. Le plan se présente sous la forme d'un coup de pouce fiscal à l'intention des "business angels" (anges d'affaires, ou investisseurs providentiels, qui investissent durant la période la plus risquée d'une société, c'est-à-dire au début de son activité), les « *incitant à réinvestir les plus-values qu'ils auraient réalisées, lorsqu'ils revendent leurs entreprises* ». **Les Echos** : « *Concrètement, au cas où un business angel souhaiterait réinvestir sa plus-value, le compte PME innovation [lui] "permettra de reporter la taxation jusqu'à la date de sortie du compte et de compenser ainsi les éventuelles moins-values réalisées durant cette période* ». **Ceux qui peuvent en bénéficier** : **01)**- Des dirigeants possédant au moins 10 % de leur société ; **02)**- Des actionnaires possédant au moins 25 % d'une société. **Comment peut-on en bénéficier** : en finançant des PME de moins de 7 ans (ou innovantes de moins de 10 ans) ou des fonds fermés d'entrepreneurs.

[http://www.challenges.fr/start-up/les-mesures-de-bercy-en-faveur-des-business-angels\\_438283#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20161114](http://www.challenges.fr/start-up/les-mesures-de-bercy-en-faveur-des-business-angels_438283#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20161114)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Business\\_angel](https://fr.wikipedia.org/wiki/Business_angel)

(Sources : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 14/11/2016, <https://fr.wikipedia.org>)

[Retour au sommaire](#)

### ● Les députés autorisent la rémunération des indics du fisc

Le 10/11/16, les députés ont permis à l'administration fiscale, dans le cadre d'une expérience qui durera deux ans, de « *rémunérer des informations adressées par des personnes étrangères aux administrations publiques afin de révéler un comportement frauduleux* ». **Les auteurs (PS) de l'amendement** : « *Jusqu'en 2003, les personnes communiquant ce type d'informations à l'administration fiscale étaient susceptibles d'être rémunérées. En l'absence de base juridique, ce dispositif a été supprimé. [...] Aujourd'hui, la sophistication de la fraude fiscale, notamment dans sa dimension internationale, nécessite de permettre à l'administration fiscale de pouvoir recueillir de telles informations lorsque la personne subordonne leur communication au versement d'une indemnisation, eu égard aux risques qu'elle estime prendre* ». [...] *De nombreux pays européens rémunèrent ces personnes. De même, en France, les services de police et de gendarmerie et ceux de la direction générale des douanes et droits indirects disposent d'un cadre juridique de rétribution* ». Pour l'année 2017, le montant des indemnités s'élèvera à 2,7 millions d'euros. **Les auteurs de l'amendement** : « *A titre d'exemple de 2010 à 2016, le land allemand de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie a acheté 11 CD ou clés USB à des banques aux pratiques indélicates. Coût total de 18 millions d'euros pour un retour sur investissement de plus de 6 milliards d'euros pour le budget fédéral et de 2,1 milliards d'euros pour les seules finances de la région* ». Un forfait très précis permettra de rémunérer les informateurs du fisc. **Michel Sapin**, ministre de l'Economie et des Finances : « *Tout ça doit être très calé en termes de*

procédures ». Qui est considéré comme informateur ? **M. Sapin** : « *Ceux qui révèlent au fisc des scandales de grande ampleur. [...] Il ne faut pas de dérapage. Pas question que chaque voisin se considère comme l'aviseur de ce qui se passe chez sa voisine* ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/les-deputes-autorisent-la-remuneration-des-indics-du-fisc\\_1849485.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/les-deputes-autorisent-la-remuneration-des-indics-du-fisc_1849485.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 10/11/2016, avec AFP)

#### ● **Affaire Kerviel : Bercy lance une procédure pour récupérer le crédit d'impôt de Société Générale**

D'après **Les Echos**, le fisc a lancé une procédure contre la Société Générale pour récupérer tout ou partie du crédit d'impôts dont a bénéficié la Société Générale. C'est suite à l'affaire Jérôme Kerviel que la banque avait profité d'un crédit d'impôt de 2,2 milliards d'euros.

**Michel Sapin**, ministre de l'Economie et des Finances : « *S'il y a une responsabilité ou une part de responsabilité [de la banque], cela modifie la doctrine fiscale [en matière de déductibilité des pertes], [...] Ce qui me guide dans cette affaire, c'est : est-ce qu'il serait juste de faire en sorte que la banque n'ait pas cette forme d'aide indirecte par le biais d'une diminution de la fiscalité* ». **Société Générale** a déclaré qu'elle « *ne commente pas un sujet couvert par le secret fiscal* ».

[http://www.lesechos.fr/finance-marches/banque-assurances/0211492910039-affaire-kerviel-bercy-lance-une-procedure-pour-recuperer-le-credit-dimpot-de-societe-generale-2042650.php#xtor=EPR-7-%5Bmatinale%5D-20161115-%5BProv\\_%5D-1990916%402](http://www.lesechos.fr/finance-marches/banque-assurances/0211492910039-affaire-kerviel-bercy-lance-une-procedure-pour-recuperer-le-credit-dimpot-de-societe-generale-2042650.php#xtor=EPR-7-%5Bmatinale%5D-20161115-%5BProv_%5D-1990916%402)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 15/11/2016, Sharon Wajsbrot)

#### ● **560 contrôles fiscaux ont été lancés par Bercy sur la base des Panama papers**

Le 17/11/16, un porte-parole de Bercy a indiqué à l'AFP que la situation de 560 contribuables français était en cours de vérification suite aux révélations des Panama Papers. Les contrôles ont en partie commencé. **Le Nouvel Observateur** : « *724 autres dossiers liés aux Panama papers avaient déjà été repérés par le service de traitement des déclarations rectificatives (STDR), mis en place en 2013 pour favoriser le rapatriement en France d'avoirs dissimulés à l'étranger* ».

<http://tempsreel.nouvelobs.com/en-direct/a-chaud/30139-panamapapers-controles-fiscaux-lances-bercy-panama.html>

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 17/11/2016)

### LA VIE DES ENTREPRISES

#### ● **15 ans après, Marks and Spencer ferme à nouveau tous ses magasins en France**

Le 08/11/16, **Marks and Spencer** a annoncé la fermeture de plus d'une centaine de magasins dans le monde, dont tous ceux gérés par la marque en propre à Paris et en région parisienne, soit 7 magasins et plus de 500 salariés. **Yasin Leguet**, délégué du Seci-Unsa, syndicat majoritaire dans l'entreprise : « *Les premières fermetures sont envisagées dans un an, en novembre 2017. [...] Avec ces fermetures annoncées, Marks and Spencer quitte à nouveau la France, cinq ans après y avoir fait son retour, en 2011, avec notamment l'ouverture d'un magasin sur les Champs-Élysées. Un départ que des indices avaient laissé présager ces derniers mois* ». Les sept magasins détenus en propre par Mark and Spencer se situent aux Champs-Élysées, au centre commercial Beaugrenelle à Paris, au centre commercial So West à Levallois-Perret, au centre commercial Aéroville à Tremblay-en-France et à Villeneuve-la Garenne, rue de la Chaussée d'Antin et vers la gare Saint-Lazare.

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/distribution/15-ans-apres-marks-and-spencer-ferme-a-nouveau-tous-ses-magasins-en-france-614567.html#xtor=EPR-2-%5Bindustrie-services%5D-20161109>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 09/11/2016, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

#### ● **Alstom décroche une commande de 23 tramways pour 51 millions d'euros**

Alstom a décroché un contrat de 51,5 millions d'euros avec l'agglomération de Caen la mer. Alstom devra fournir 23 nouveaux tramways à partir de l'été 2018, pour une mise en service commerciale en septembre 2019, ce qui devrait permettre au groupe français de pérenniser 1 000 emplois (chez lui ou ses fournisseurs). Participeront à la fabrication des trams sept des



douze sites que compte Alstom : La Rochelle pour la conception et l'assemblage, Ornans pour les moteurs, Le Creusot pour les bogies, Tarbes pour les chaînes de traction, Valenciennes pour l'aménagement intérieur, Villeurbanne pour l'électronique embarquée et Saint-Ouen pour le design.

<http://www.usinenouvelle.com/article/alstom-decroche-une-commande-de-23-tramways-pour-51-millions-d-euros.N461572>

(Source : [www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com) du 09/11/2016, Léna Corot)

#### ● **Mr Bricolage va fermer 17 magasins et supprimer 238 postes**

Le 16/11/16, Mr Bricolage a annoncé qu'il allait fermer 17 établissements en difficulté, ce qui entraînera la suppression de 238 emplois. D'après le communiqué de la société, le groupe « prévoit de se désengager de la plupart de ses 87 magasins en propre en France ». D'autre part, une trentaine de magasins devrait faire « l'objet d'investissements destinés à pérenniser leur activité avant leur cession ». Les magasins détenus en propre par le groupe avaient subi, en 2015, une baisse importante de rentabilité qui avait amené une perte opérationnelle de 12 millions d'euros. **Christophe Mistou**, directeur général de Mr Bricolage : « Le redimensionnement de notre parc de magasins intégrés est la condition nécessaire pour nous permettre de poursuivre notre développement en France et à l'international ». Avant d'ajouter que Mr Bricolage conserverait « une vingtaine [de magasins en propre] au maximum ». **Challenges** : « Financièrement, ces évolutions se traduiront pour l'entreprise par une charge de 65 millions d'euros dans ses comptes 2016 ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/grande-conso/mr-bricolage-va-fermer-17-magasins-et-supprimer-238-postes\\_438683#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20161116](http://www.challenges.fr/entreprise/grande-conso/mr-bricolage-va-fermer-17-magasins-et-supprimer-238-postes_438683#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20161116)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 16/11/2016, Alain Guillemoles)

### LA VIE DES DEPARTEMENTS

#### ● **Marne-la-Vallée : année noire et pertes records pour Euro Disney**

Le 25/10/16, **Euro Disney** a présenté ses résultats pour l'exercice 2015-2016. Le groupe a connu sur cette période un recul de son chiffre d'affaires de 7 % et une perte d'exploitation de 242 M€ (contre 57 M€ lors de l'exercice précédent). **Le Parisien** : « Compte tenu de la dépréciation d'actifs, la perte nette consolidée atteint 858 M€, contre 102 M€ l'an dernier ». Pourquoi ces pertes ? Elles sont dues à la baisse de fréquentation des parcs d'attractions de Marne-la-Vallée (- 10 %, 13,4 millions de visiteurs). Les commerces du Disney village ont également vu leur fréquentation baisser (de 79 % à 77 %). **Catherine Powell**, présidente du groupe : « Cette année a été exceptionnellement difficile pour Disneyland Paris. Nous avons été touchés par plusieurs facteurs externes qui ont fortement affecté l'industrie du tourisme dans la région parisienne ». Ces facteurs sont : les attentats de Paris, Bruxelles et Nice et les fréquentes alertes dans plusieurs pays d'Europe. Autre cause : Les restrictions de circulation lors de la Cop 21 en décembre, les mouvements sociaux du printemps contre la loi Travail, les mauvaises conditions météo de mai et juin. **Mme Powell** : « Un environnement défavorable [auquel se sont ajoutés l'augmentation des coûts liés à la sécurité, la rénovation et le lancement de nouvelles attractions] ». **Euro Disney** : « On n'a pas si mal résisté même si cela reste difficile. On reste confiant. Et aucun risque de licenciements. Ce n'est pas du tout envisagé. Avec ce 25e anniversaire, il faut maintenir le personnel pour accueillir le public ».

[http://www.leparisien.fr/chessy-77700/marne-la-vallee-annee-noire-et-pertes-records-pour-euro-disney-13-11-2016-6324162.php#xtor=EREC-1481423602----"Default\\_value"@1](http://www.leparisien.fr/chessy-77700/marne-la-vallee-annee-noire-et-pertes-records-pour-euro-disney-13-11-2016-6324162.php#xtor=EREC-1481423602----)

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 25/10/2016, Hendrik Delaireet et Sébastien Roselé)

[Retour au sommaire](#)

#### ● **Hauts-de-Seine : Hygiène douteuse et travail dissimulé au menu**

Le 09/11/16, les services de la ville de Clichy, de la police municipale et nationale, de l'Urssaf et des douanes, ont déclenché une série de contrôles surprise dans des bars et restaurants de la ville de Clichy. C'était la troisième fois qu'une telle opération se déroulait. Les établissements inspectés ne l'ont pas été par hasard. **Rémi Muzeau**, maire de Clichy (LR) : « Il s'agit de lieux visés par de nombreuses plaintes de riverains pour nuisances ou

choisis par la police nationale avec laquelle s'organisent ces opérations, le tout avec l'autorisation du procureur ». **Résultats** : découverte de travail illégal (des employés non déclarés et sans papiers), des manquements administratifs ou « de graves infractions en matière d'hygiène ». Depuis la première opération, quatre bars à chicha ont été fermés, dont un définitivement.

<http://www.leparisien.fr/espace-premium/hauts-de-seine-92/hygiene-douteuse-et-travail-dissimule-au-menu-11-11-2016-6314457.php>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 11/11/2016, Anne-Sophie Damecour)

## LA VIE DES REGIONS

### ● Paris/Ile-de-France : près de deux millions de touristes perdus en un an

En une année, Paris et l'Île-de-France ont perdu près de deux millions de touristes à cause des attentats du 13 novembre 2015. Hôtels et restaurants n'ont pas retrouvé leur fréquentation d'avant. Sur les huit premiers mois de l'année, c'est 1,8 million de touristes, français ou étrangers, qui ont déserté la capitale et la région. Au niveau national, la baisse des arrivées internationales est importante : - 8,1 % entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 octobre. En détail : les Japonais (- 39 %), les Chinois (- 23 %), les Allemands (- 10,8 %), les Américains (- 4 %). **Valérie Pécresse**, présidente de la région Île-de-France, a dévoilé un plan comprenant 59 actions concrètes destinées à « conforter la position de leader de la capitale comme de maintenir la compétitivité de la première industrie parisienne à l'horizon 2022 ». **Quatre axes seront développés dès 2017** : **01)**- Le renouvellement « de l'offre touristique parisienne (rénovation du patrimoine, affirmer la place de la vie nocturne, création de "sept territoires touristiques"...) » ; **02)**- L'amélioration de « la qualité de l'expérience de la visite (dématérialisation des billetteries, réduction des files d'attente..) » ; **03)**- La culture d'un « tourisme durable (encadrement des meublés touristiques et du développement du tourisme participatif, organisation d'une mobilité touristique durable) » ; **04)**- L'investissement dans des infrastructures et des outils de promotion performants. **Jean-François Martins**, adjoint à la Mairie de Paris en charge des sports et du tourisme : « Ce schéma propose une stratégie collective pour renforcer la place de Paris comme première ville touristique au monde avec pour ambition de faire de Paris la ville qui accueille le plus de visiteurs au monde, mais aussi la ville qui accueille le mieux au monde ».

<http://www.tourismedegroupe.busetcar.com/actualites/detail/96900/parisile-de-france-pres-de-deux-millions-de-touristes-perdus-en-un-an.html>

(Source : [www.tourismedegroupe.busetcar.com](http://www.tourismedegroupe.busetcar.com) du 07/11/2016, Catherine Mautalent)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mardis  
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard  
Rédacteur en chef : Eric Tessier  
Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)